

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 27/09/2023

ID : 001-200070118-20230926-DEL_23_09_26_12-BF



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 septembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 24

Représentés : 8

Absents : 12

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 septembre 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Patricia CHMARA (pouvoir à M. Jean-Claude DESCHIZEAUX), M. Renaud DUMAY (pouvoir à Mme Magalie PEZZOTTA), Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Bernard ALBAN), Mme Marie-Ange FAVEL, M. Richard LABALME (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), M. Philippe PROST (pouvoir à M. Denis SAUJOT), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : M. Maurice VOISIN

N°2023/09/26/12 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF – exercice 2023, voté le 28 mars 2023,

Vu la nécessité d'inscrire des crédits supplémentaires d'un montant de 58 250 euros à l'opération n° 54, suite au rendu de l'étude Avant-Projet pour les travaux de canalisations à Garnerans, Illiat, Saint Etienne sur Chalaronne et Mogneneins,

Vu la possibilité de réduire les crédits inscrits à hauteur de 93 530 euros à l'opération n° 56, suite au rendu de l'étude Avant-Projet pour les travaux de réhabilitation Grande Rue à Francheleins,

Vu la notification de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée d'un montant de 131 272 euros pour la création du bassin de stockage et les travaux de canalisations à Mogneneins,

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF,

Sur proposition de la Commission Assainissement du 30 août 2023 et après avis favorable de la Commission Finances du 25 septembre 2023,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Assainissement Collectif 2023 contenant les écritures suivantes :

Section d'Investissement

| | | |
|----------|---|-------------------|
| Dépenses | c/2315 – op.54 – F.10 – Travaux canalisations SDA partie nord du territoire | + 58 250 € |
| | c/2315 – op.56 – F.10 – Réhabilitation réseau Grande Rue à Francheleins | - 93 530 € |
| | Sous-total | - 35 280 € |
| Recettes | c/13111 – op. 49 – F.10 – Bassin stockage et canalisations Mogneneins | + 131 272 € |
| | c/1641 – F.10 – Emprunts | - 166 552 € |
| | Sous-total | - 35 280 € |

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait à Montceaux, le 26 septembre 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX